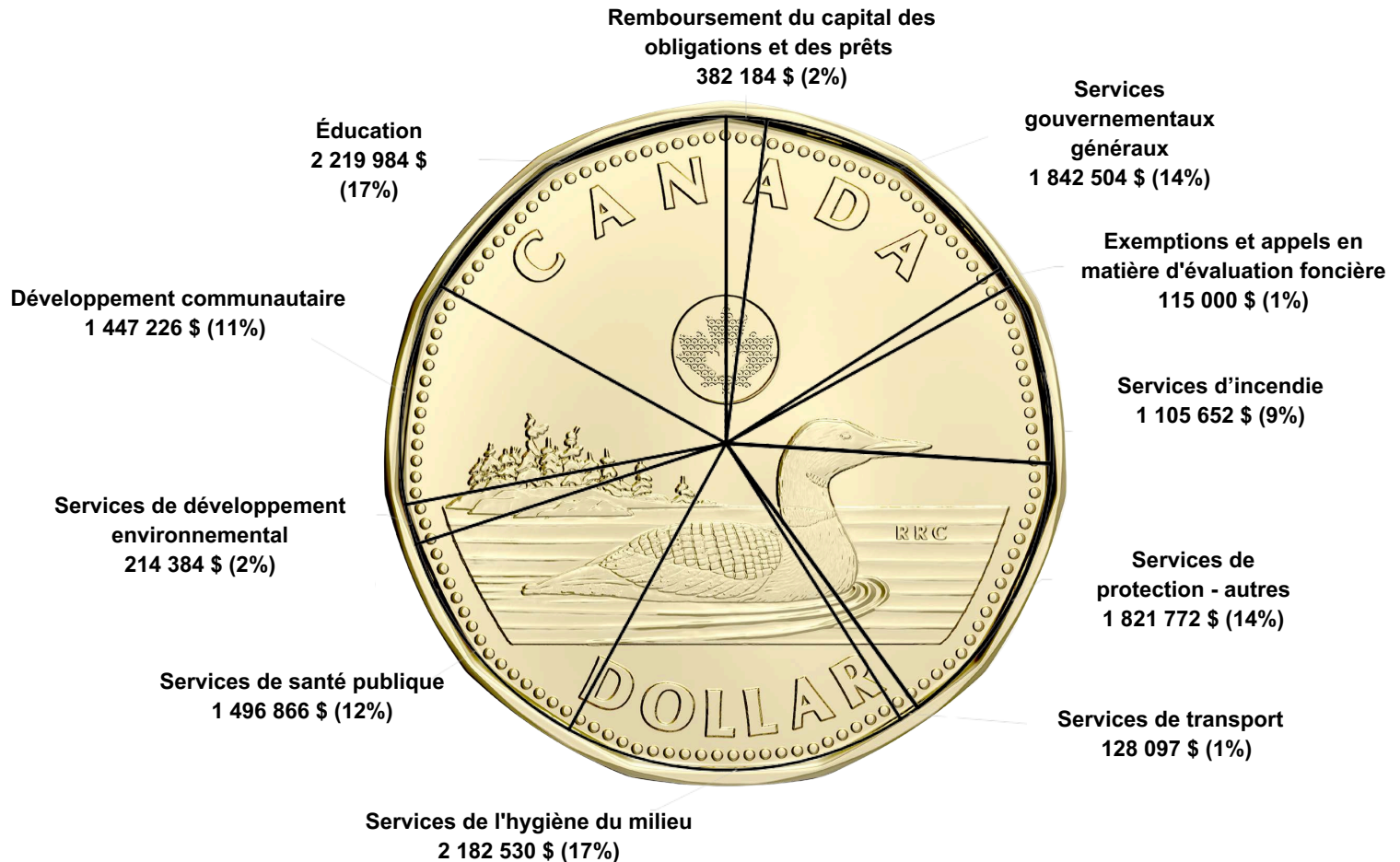


# BUDGET MUNICIPAL 2024-2025

La municipalité de Clare vous présente son budget équilibré d'un montant de **13 156 200 \$** pour l'exercice financier 2024-2025, **sans augmentation** de son taux d'imposition résidentiel de 1,04 \$ par 100 \$ d'évaluation ou de son taux d'imposition commercial de 2,07 \$ par 100 \$ d'évaluation.

## COMMENT VOS TAXES SONT DÉPENSÉES



**Services gouvernementaux généraux** : dépenses du conseil/personnel, assurances, vérification comptable, services juridiques, service d'évaluation foncière, subventions aux organismes, entretien des immeubles, traduction, etc.

**Services d'incendie** : dépenses opérationnelles et achats de capital.

**Services de protection - autres** : services de police, gestion des urgences, programme de sécurité pour les personnes âgées, inspection des bâtiments.

**Services de transport** : transports en commun, trottoirs, éclairage public.

**Services de l'hygiène du milieu** : travaux publics, collecte des déchets.

**Services de santé publique** : Centre de santé Clare, recrutement de médecins, logements pour personnes âgées à faible revenu.

**Services de développement environnemental** : planification environnementale et zonage, entretien des parcs, développement économique.

**Développement communautaire** : tourisme, services de loisirs, développement communautaire, bâtiments et installations, services culturels.